

Renforcement des compétences, valorisation, régulation,...comment appuyer les PEP ?

Échanges de pratiques

Présentation générale

Au cours de cette activité, le jeune professionnel est invité à partager son expérience personnelle en petit groupe, sur une question précise et trouver auprès de ses pairs les moyens de dépasser ses difficultés.

Cette méthode d'échange de pratique est un « accélérateur de montée en compétence » qui s'appuie sur les échanges entre pairs, l'intelligence collective, les exemples donnés par les autres.

Problématique de l'échange de pratique

Thématique : Renforcement des compétences, valorisation, régulation,...comment appuyer les PEP ?

L'accompagnement des PEP se révèle aujourd'hui de plus en plus nécessaire afin d'optimiser l'accès, la qualité et l'efficacité des services d'accès à l'assainissement. L'heure est désormais à la recherche solutions innovantes pour accompagner au mieux ces acteurs.

Différentes pistes peuvent être explorées par les participants : Renforcer les compétences (techniques, sanitaires, de gestion et stratégie d'entreprises) des PEP ? Les équiper ? Définir des solutions d'investissement adaptées ? Améliorer leur connaissance du marché de l'assainissement ? Structurer leur offre ? Les appuyer à définir leur stratégie marketing ? Faciliter leurs activités et leurs relations avec les autres acteurs de l'assainissement ? Formaliser, voir réguler leurs activités ? etc.

Pour y répondre les participants se sont mis en 4 groupes acteurs :

- groupe 1 : Appuyer les vidangeurs manuels (seau, charrette), vidangeurs mécaniques adaptés (moto pompe),
- groupe 2 : Appuyer les vidangeurs mécaniques (camion), entrepreneurs de curage de caniveaux
- groupe 3 : Appuyer les gérants d'édicules publics, commerçants d'équipements sanitaires, plombiers
- groupe 4 : Appuyer les pré-fabricants de dalles, maçons

A l'issue des discussions, il était demandé à chaque groupe de présenter les résultats de leur réflexion sur les points suivants :

- Quels sont les **besoins spécifiques** des PEP (vidangeurs, maçons, etc. selon le groupe auquel vous participez) ?
- Quels sont les **informations, outils, mesures d'accompagnement** adaptés qui permettent de répondre à ses besoins ?
- Quelles sont les **conditions préalables** à prendre en compte pour s'assurer du succès de ces solutions ?
- Quels sont les **impacts (positifs/négatifs)** d'une telle intervention et comment pallier aux impacts négatifs ?

Documents annexes : Power point présenté pour la restitution des groupes de travail, fiche d'animation de l'échange de pratiques.

Restitution des groupes de travail

Voir présentations annexes

Globalement les participants ont identifié comme conditions préalables à toute intervention la reconnaissance des petits entrepreneurs (valorisation des métiers, diplôme, implication dans la stratégie d'assainissement, cadre institutionnel favorable, etc.). Cela nécessite que ces professionnels s'organisent pour améliorer leur visibilité, notamment auprès des acteurs publics.

Les solutions d'accompagnement peuvent se présenter en deux grandes pistes d'intervention :

- renforcement de la viabilité économique de l'activité :
 - appuyer la création et la gestion d'entreprise (formations) pour que les PEP deviennent de véritables entrepreneurs
 - réfléchir à la gestion et au développement de l'activité en dehors du cadre de programmes, dans une logique de pérennisation (formation en marketing, développement d'activités complémentaires pour équilibrer les comptes d'exploitation, mesures incitatives pour développer la demande, etc.)
 - faciliter l'accès au marché public
 - définir des solutions de financements adaptés aux PEP
- amélioration des conditions d'hygiène, d'assainissement et de sécurité des PEP :
 - sensibiliser et former les PEP sur ces aspects
 - appuyer les PEP pour qu'ils utilisent un équipement adapté

Dans tous les cas, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'assainissement est un service public qui doit répondre à certaines exigences (techniques, accès, etc.). Le rôle des communes est en ce sens important dans l'accompagnement des PEP.

Contributions et débats

1- Cyprien Tizambo (DGAEUE)

Parmi les pistes d'intervention, on note :

- pour les vidangeurs : la définition de lieux de dépotage éloignés des lieux d'habitation et la structuration de leur métier
- pour les maçons : l'identification et la formation de maçons dans chaque ville

Il est prévu dans le cadre du PN-AEPA de mettre en place des services techniques municipaux qui pourront à termes accompagner les PEP.

2- Yves Joël Zoffoun (DCAM - Parakou)

Au Bénin, il a été élaborée une charte des PME/PMI qui suppose pour les petits entrepreneurs de sortir du secteur informel.

3- Denis Zougrana (consultant indépendant, en appui au CEMEAU)

Les priorités d'intervention sont :

- la définition de métiers et la formation des professionnels à ces métiers
- la mise en place de mécanismes financiers pour accompagner ces acteurs
- la fourniture en matériel adapté
- l'adaptation des appels d'offres (marchés publics) aux professionnels locaux